

L'ABBAYE DE LOBBES CRITIQUEE EN 1717 PAR
DEUX BENEDICTINS EN "VOYAGE LITTERAIRE".

I. PRESENTATION.

A la parution de ce livre en 1717, l'abbaye de Lobbes dut frémir d'une rage impuissante. Il s'intitulait: "Le voyage littéraire de deux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur". Au fur et à mesure de leur long périple qui dura six ans, les auteurs avaient consigné de nombreuses notes en vue de ce livre. Alors que la plupart des autres maisons religieuses des Pays-Bas belgiques, même non bénédictines, y avaient reçu une bonne côte, l'abbaye de Lobbes n'y était vraiment pas décrite sous son meilleur jour, loin de là.

Ce titre insolite (car il s'agit plus d'un voyage historique que d'un voyage littéraire) est en réalité un raccourci d'un intitulé-placard beaucoup plus long, à la manière dont excellaient les écrivains du 18ème siècle. Pour le lecteur curieux des livres anciens, nous reproduisons ci-dessous le fac-similé complet de ce titre.

V O Y A G E
L I T T E R A I R E

DE DEUX RELIGIEUX BENEDICTINS
de la Congregation de Saint Maur.

O ù l'on t r o u v e r a

I. Quantité de Pièces, d'Inscriptions & d'Epiaphes, servantes à éclaircir l'histoire, & les genealogies des anciennes familles.

II. Plusieurs Usages des églises cathedrales & des monasteres, touchant la discipline & l'histoire des églises des Gaules.

III. Les fondations des monasteres, & une infinité de recherches curieuses & interressantes qu'ils ont faites dans pres de cent évêchez & huit cent abbayes qu'ils ont parcouru.

O U V R A G E E N R I C H I D E F I G U R E S .

Ses auteurs sont deux Bénédictins: Dom Edouard Martène et Dom Ursin Durand, de la Congrégation de Saint-Maur, quasi centenaire en 1717. Dom Martène (1654-1739) est l'auteur de nombreuses oeuvres historiques et liturgiques en langue latine. En collaboration avec Dom Durand, il publia "Thesaurus novus anecdotorum" (5 vol in f°) et le "Voyage littéraire" avec "Privilège du roy" pour l'imprimeur libraire Florentin Delaulne de Paris, syndic de sa corporation.



A P A R I S,

Chez	}	FLORENTIN DELAULNE,	JEAN-GEOFROY NYON,
		HILAIRE FOUCAULT,	ESTIENNE GANEAU,
		MICHEL CLOUZIER,	NICOLAS GOSSELIN,

M D C C X V I I

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

II. ORIGINE DES CONGREGATIONS BENEDICTINES.

Une Congrégation est un ensemble de plusieurs maisons religieuses groupées soit par régions soit aussi par filiation. Certaines datent du 15e siècle, mais beaucoup d'entre elles sont nées après le Concile de Trente au 16e siècle.

1. La Congrégation de Saint-Maur se caractérisait par un amour profond des études et de la recherche historique. Elle possédait une sorte d'académie de savants dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés de

Paris. Cette congrégation qui avait été créée en 1621, constituait au départ une extension, de la congrégation plus ancienne de Saint-Vanne l'fondée en 1604 à la suite des décisions du Concile de Trente qui voulaient restaurer le monachisme après les coupes sombres dues à la Réforme protestante.

Les Congrégations de Saint-Vanne et de Saint-Maur étaient de type centralisateur: chaque abbaye qui en faisait partie devait sacrifier une part importante de ses droits aux directives de la Congrégation. Elles groupaient toutes deux un nombre considérable d'abbayes: celle de St-Vanne une cinquantaine et celle de St-Maur plus de 160.

2. Parmi les 22 congrégations bénédictines fondées après le Concile de Trente, la seconde en date était celle des Exempts de Belgique, créée en 1564, l'année qui suivit le décret conciliaire sur les ordres religieux. Bien que ne relevant pas des Pays-Bas belgiques, l'Abbaye de Lobbes - Principauté de Liège - en fit partie dès les origines jusqu'à son extinction en novembre 1781 par l'édit de l'Empereur Joseph II.

Cette Congrégation des Exempts de Belgique (appelés aussi Exempts de Flandre) était peu importante. Elle comprenait au départ quatre abbayes: Saint-Vaast d'Arras, Saint-Bertin située dans la ville de St-Omer, Saint-Pierre de Gand et Saint-Pierre de Lobbes. A partir de 1620 se joignit celle d'Eename (près d'Audenarde) et en 1625 celle d'Elnone à Saint-Amand. Nous retracerons dans un prochain article les grandes lignes de cette histoire de la Congrégation des Exempts en relation avec celle de l'Abbaye de Lobbes. Un monastère exempt, rappelons-le, est celui qui relève directement du Saint Siège, sans être soumis à la juridiction épiscopale. Le "second fondateur" de Lobbes, Saint Ursmer, reçut son exemption du Pape Sergius, celui-là même qui lui accorda les reliques de Saint Pierre. C'est dire son ancienneté.

III. CONTRASTE DES DEUX CONGREGATIONS EN CAUSE.

On constatera, de prime abord, les situations contrastées des deux congrégations ici en cause: celle de Saint- Maur et celle des Exempts de Belgique.

La Congrégation de Saint-Maur alliait à une vie monastique profonde une recherche intellectuelle de haut niveau. Elle groupait un nombre considérable de monastères et jouissait d'une flatteuse réputation dans tout l'Occident. Ses deux moines en voyage littéraire en 1717 allaient visiter une quantité impressionnante de monastères de France et des Pays-Bas belgiques, à la recherche de documents oubliés et ensevelis sous la poussière du temps. Ainsi qu'ils l'expriment eux-mêmes, dans l'introduction de l'ouvrage:

"ils ont parcouru près de 100 Evêchés et plus de 500 abbayes pour y chercher les mémoires nécessaires à la nouvelle édition du GALLIA CHRISTIANA à laquelle on travaille dans leur congrégation. Ils ont fait une ample moisson dans des champs bien souvent en friche ou peu cultivés. La poussière qui couvrait un grand nombre de manuscrits et de titres à demi pourris et la confusion d'une infinité d'archives qu'ils ont débrouillées et examinées ne les ont point rebuté."

Tel était leur objectif, mais en outre, ils notent la beauté des monastères visités, l'importance de leur bibliothèque, des constructions annexes, de singularités remarquées, de l'accueil reçu...: ils joignent l'oeil curieux du voyageur à celui intéressé de savants en recherche. En vue de mener à bien leur projet, ils visitent toutes les abbayes sans distinction d'Ordre: les bénédictines, les cisterciennes, les norbertines, les augustines, les jacobines, les carmes, les cartusiennes...

Or, parmi ces nombreuses abbayes visitées par les deux moines de Saint-Maur, il en est qui reçoivent une assez mauvaise appréciation. Tel est le cas pour Saint-Bertin et pour Lobbes qui, toutes deux, (coïncidence?) appartiennent à la petite congrégation des Exempts de Belgique. Pourtant, les quatre abbayes que comptait la congrégation, à cette époque, n'avaient aucunement démérité de l'Ordre bénédictin. Elles étaient simplement restées traditionnelles, contrairement aux abbayes mauristes.

Bien sûr, les guerres de conquête de Louis XIV avaient occasionné des désastres et avaient scindé la congrégation des Exempts de Flandre en deux nationalités, puisque Arras depuis 1659 et Saint-Omer, depuis 1678, de belges étaient devenues françaises. Toutefois, les deux abbayes de Saint-Vaast et de Saint-Bertin, étaient restées attachées à leur ancienne congrégation. Les synodes ou Chapitres qui s'étaient raréfiés lors de ces guerres franco-espagnoles jusqu'en 1697 (Traité de Ryswijck) reprirent assez régulièrement par la suite: 1698-1702-1705 etc..., malgré les dernières guerres de Louis XIV. Il en fut de même pour les visites des monastères Exempts où rien d'anormal n'a été noté.

Comment, dès lors, interpréter les mauvaises cotations des Bénédictins de Saint-Maur envers nos deux abbayes Exemptes de Saint-Bertin et de Lobbes? Nous verrons qu'il s'agit de réactions purement épidermiques où la régularité et la discipline monastique ne sont pas en cause; néanmoins elles ont été durement ressenties par les moines de Lobbes, comme le montrera la réplique de Dom Joseph Robson, alors prieur personnellement visé par les deux Mauristes.

IV. VOYAGES ET STABILITE MONASTIQUE.

Deux moines qui, pour une enquête historique (fut-elle entreprise au niveau religieux puisqu'il s'agit d'Evêchés et de monastères), demeurent six ans hors de leur clôture, sont-ils fidèles à leur voeu monastique de stabilité? On sait que Saint Benoît dans sa Règle des moines est sévère pour les moines "gyrovagues", ceux qui vont d'un monastère à l'autre sans se fixer nulle part. *"Toujours en route, jamais stables"* c'est la pire espèce des moines, écrit-il au chap I. Par ailleurs, à la fin du chap IV, le même Saint Benoit précise:

"L'atelier où nous devons travailler diligemment, c'est l'ensemble du monastère, avec la stabilité dans la communauté".

Par le voeu de stabilité, le moine devient membre à vie de la communauté monastique qu'il s'est choisie et ce voeu réunit tous les moines d'un même monastère en une famille durable. Mais on sait aussi que le sage législateur, dans divers chapitres de sa règle apporte des "modérations" à la "lettre" prouvant un grand esprit de discernement. Ainsi en chap XXII suggère-t-il une adaptation *"selon le genre de vie et suivant ce qu'en aura disposé l'Abbé"*. Ces deux critères peuvent parfaitement s'adapter au cas de nos Mauristes en voyage d'étude, et St Benoît prévoit lui-même le cas, au chap LXVII pour les frères que l'on envoie en voyage.

L'Histoire, écrit un Abbé bénédictin d'Einsiedeln (en Suisse), nous enseigne que le voeu de stabilité n'a jamais été considéré comme un principe rigide et que l'appel de Dieu ou l'ordre des supérieurs ont conduit de nombreux moines hors du monastère dont ils restaient éloignés parfois toute leur vie.

Et sur un plan plus juridique, dom Ph. Schmitz dans l'introduction de son édition de la *"Benedicti Regula"*

publiée par l'Abbaye de Maredsous, précise en substance:

"Les lois sont faites pour le bien de l'homme. A la suite des circonstances de temps, de lieu, elles doivent pouvoir évoluer. La Règle de Saint Benoît ne pouvait échapper à cette nécessité d'adaptation: tout ce qui vit se transforme. Saint Benoît a d'ailleurs prévu des changements dans l'observance qu'il établissait et, prenant les devants, il les a conseillés selon les besoins. Mais tandis que la lettre varie, l'esprit demeure. Pour chaque congrégation bénédictine, des "Déclarations" et des "Constitutions" approuvés par le Saint Siège précisent quelles sont les dérogations apportées à la Règle."

Quant aux deux moines de la Congrégation de Saint-Maur, ils s'expliquent dans l'introduction de leur ouvrage, sentant sans doute une nécessité de se justifier devant le reproche qu'on pouvait éventuellement leur faire:

"Quoique la solitude soit le partage des religieux et surtout des bénédictins, qui font profession d'une retraite très particulière, néanmoins ..."

Et de citer les exemples de Cassien, de St Jérôme et de quelques autres qui ont quitté le cloître pour des missions d'Eglise.

"Avec un coeur aussi droit qu'ils l'avaient, ils pouvaient porter leur solitude au milieu du monde et converser avec les puissances du siècle sans participer à leur corruption. Fondés sur de si beaux exemples, les deux religieux qui donnent ici la relation de leurs voyages, ont cru qu'ils pouvaient, pour le service du public, entreprendre les voyages qu'ils ont fait pendant six ans et que les travaux de l'étude et les fatigues de leurs courses leur tiendraient lieu d'une rigoureuse pénitence. Ils n'y ont point recherché d'autre

*plaisir que celui de se rendre utiles à l'Eglise
..."*

V. LA "GALLIA CHRISTIANA".

Nous avons évoqué dans les pages précédentes le but du voyage entrepris par Dom Martène et Dom Durand: "y chercher les mémoires nécessaires à la NOUVELLE EDITION DU GALLIA CHRISTIANA A LAQUELLE ON TRAVAILLE DANS LEUR CONGREGATION". Dans ce long périple, ils ont eu entre autres la satisfaction d'avoir sorti de l'oubli près de 300 Evêques inconnus de Mr Robert et de MESSIEURS DE SAINTE-MARTHE; leur objectif est de "corriger, éclaircir et augmenter" l'histoire des Evêques des Gaules, des cathédrales, des églises et des monastères. Pour ces derniers, ils en ont visité plus de 600 et ont exhumé près d'une centaine d'Abbés et d'Abesses inconnus jusqu'alors des historiens. Ils ont rassemblé au total "plus de 2000 pièces qui doivent servir de preuves dans le GALLIA CHRISTIANA", sans parler de celles qu'ils ont déjà publiées dans le "THESAURUS NOVUS ANECDOTORUM".

Le GALLIA CHRISTIANA est le titre donné à une monumentale histoire des évêchés et monastères de la Gaule, dont la première édition remonte à 1626. Au départ, elle est l'oeuvre de deux frères jumeaux: Scévole et Louis de SAINTE-MARTHE. Ils sont nés à Loudun en 1571 d'une famille d'humanistes et d'érudits. Louis XIV les nommera conseillers d'Etat et historiographes de France. Ils ont écrit leurs diverses oeuvres en collaboration, notamment des Généalogies princières ... et évidemment le Gallia Christiana (4 vol in f°). Ils sont décédés, le premier en 1650, le second en 1656.

Leur frère cadet Abel, après avoir fréquenté le barreau, entra chez les Oratoriens dont il devint le cinquième supérieur général. Il passait même pour avoir enrichi considérablement la Gallia Christiana. Soupçonné de Jansénisme, Abel de Sainte-Marthe dut se

démètre de sa charge de supérieur de l'Ordre. On sait que les Oratoriens furent, dans l'ensemble, favorables au Jansénisme et que ceux de Thuin n'ont pas échappé à cette tentation. Le célèbre Quenel a trouvé asile dans notre ville. Abel de Sainte-Marthe décèdera en 1697.

Un autre membre de cette illustre famille, prénommé Denis, était entré dans la congrégation bénédictine de Saint-Maur, dont il deviendra Abbé Général de 1720 à 1725. Sous le nom latinisé de Dionysius Sammarthanus, à la mode des humanistes, il collabora aussi au Gallia Christiana où il mentionna (dans le T.III) le chapitre Saint Théodart de Thuin.

C'est probablement sous l'influence de Denis de Sainte-Marthe que la Congrégation de Saint-Maur reprit en charge cette oeuvre quasi familiale: le Gallia Christiana et dépêcha les deux bénédictins à travers les évêchés et abbayes de France et des Pays-Bas belgiques. Il avait gagné l'Abbé général à ses vues. Nous en avons des témoignages dans l'oeuvre elle-même. Après avoir pérégriné dans le midi, les deux moines remontent vers Limoge. De là, écrivent-ils, nous primes la route de Tours,

"où nous reçumes, à Marmoustier, un ordre du très Révérend Père Général de nous rendre à Saint-Denis pour y travailler avec le R.P. dom Denys de Sainte-Marthe, prieur de l'abbaye et chargé de la conduite de l'ouvrage pour lequel nous faisons tant de courses."

L'abbaye de Saint-Denis à Paris était donc leur port d'attache au cours de ces pérégrinations.

VI. LE PERIPLE DES DEUX BENEDICTINS.

Nous laisserons de côté le périple en France méridionale et centrale pour nous intéresser surtout aux abbayes les plus proches de nos régions, visitées et étudiées dans la seconde partie de l'ouvrage. De

Saint-Denis où ils passèrent l'hiver, ils reprirent leur voyage en avril vers la Marne à six lieues de Paris, au monastère de Lagny d'abord, ensuite à Meaux, Faremoustier, Jouarre, Vertus, avant d'entrer en Champagne: Epernay, Reims, Igny, Châlons et dans la région de Meuse et Moselle: Verdun, Metz, Saint-Michel, Toul, Nancy. Puis, par Munster, Strasbourg, Gorze, Châtillon et Juvigny, ils atteignirent ORVAL, abbaye qui, disent-ils, fait l'admiration de toute la France et dont ils décrivent la vie monastique. Après avoir visité quelques autres abbayes, ils rentrèrent à Saint-Denis pour y passer l'hiver et le Carême.

En avril, ils quittent à nouveau Saint-Denis pour ce dernier périple qui les amènera dans nos régions après avoir visité quantité de villes et monastères: Royaumont, Beauvois, Beaupré, Breteuil, Corbie, Amiens, Saint Riquier, Dommartin, Valloire, Boulogne, Théroouanne, Aire, Choque (qui possédait à Thuin la ferme de Maroilles), St-Omer, SAINT-BERTIN, Clairmarais. De là, ils passent dans la région flamande (Furnes, Ypres, Bruges, Gand, Afflieghem, Anvers, Tongerlo, Averbode) et par Saint-Trond dans la Principauté de Liège, ils rentrent dans la région romane du pays: Villers, Gembloux, La Cambre, Le Rouge Cloître, Ghislenghien au diocèse de Cambrai, Cambron et Saint-Denis en Broqueroie près de Mons.

C'est de Saint-Denis, "l'abbaye la plus réformée de tous les Pays-Bas", que par Saint-Feuillien et l'abbaye de l'Olive, ils se dirigent vers AULNE-LOBBES et BONNE-ESPERANCE. De là, ils retournent sur Mons, Saint-Ghislain, Crespin, Vigogne, Hasnon et enfin Douai qui clôtura ce long voyage.

VII. LES ABBAYES DE THUDINIE.

1. L'abbaye d'Aulne.

"L'Abbaye d'Aulne n'est éloignée de celle-ci (N.R.: l'Olive de l'Ordre de Cîteaux) que de trois lieues. Elle est située dans une horrible solitude, sur le bord de la Sambre, environnée de bois et de montagnes. Saint Landelin la fonda il y a plus de mil ans pour des religieux Bénédictins, auxquels dans la suite succédèrent des chanoines séculiers et à ceux-cy des chanoines réguliers qui peu après la cédèrent aux religieux de l'ordre de Cisteaux qui en sont aujourd'hui en possession. Il y a peu de maisons de cet ordre qui ait tant l'air de grandeur. Tout ce qu'on y voit fait juger du nombre infini de religieux qu'il y avoit autrefois. L'église, le dortoire qui est en forme de croix, les cloîtres, le chapitre, l'infirmierie donnent une idée fort grande de cette abbaye. Il y a trois réfectoires: l'un pour le maigre, l'autre pour le gras et l'autre où il est permis de parler. Car pour les deux autres, pour le dortoire, pour les cloîtres, on y garde toujours un silence inviolable. Selon la règle de Saint Benoist, on trouve dans l'enclos toutes les commoditez jusqu'à un moulin et tout y est si bien disposé que du grenier le grain tombe dans le moulin et du moulin, la farine tombe dans la boulangerie où il y a un four de 19 pieds de long et de 18 de large dans lequel on cuit à la fois cinq cens pains chacun de cinq livres. Ce qui est admirable et qu'on ne trouve point ailleurs. Les jardins répondent à la beauté de la maison.

Lorsque nous y arrivâmes, l'abbé étoit en visite, le prieur étoit aussi absent mais le soupprieur, homme d'esprit et de probité nous donna toute la satisfaction que nous aurions pû espérer d'eux. Il nous mena dans la bibliothèque où il y a un grand nombre de manuscrits sur toutes sortes de matières; la plupart néanmoins sont des pères de l'église, quoyqu'on y trouve aussi des auteurs profanes et

entr'autre un Homère fort beau en grec. On nous fit voir encore un Cartulaire dans lequel il y a une chartre de l'an 1266 qui contient la donation d'un vivier pour fournir du poisson aux malades et deux fois l'an à la communauté, ce qui fait voir la grande régularité de l'abbaye de l'Alne. puisqu'en 1226 on n'y mangeoit encore que deux fois l'année du poisson au réfectoire."

2. L'Abbaye de Lobbes.

"Celle de Lobbe qui reconnoit le même fondateur n'en est éloignée que d'une lieue et demie. Elle est dans le pays de Liège mais du diocèse de Cambray, située sur le bord de la Sambre dans une solitude à une bonne lieue de Thuin. Elle a été une des plus illustres de l'ordre de S. Benoist, mais aujourd'hui elle ne conserve plus qu'une ombre de son ancienne splendeur. Il y a pourtant encore 22 religieux. L'église est la plus délicate qui soit dans le pays. Les collatéraux sont aussi élevés que la nef. La voûte est soutenue sur des pilliers si minces que le duc Albert étant venu autre fois à Lobbe, il n'osa entrer dans l'église et on dit qu'en voyant de la porte la délicatesse de cet édifice il s'écria: "Hic erit sepulchrum monachorum" (Ici sera le tombeau des moines). Le cloître est aussi très beau. Pour la bibliothèque, il nous fut impossible d'y entrer. L'abbé occupé à recevoir la princesse de Nassau, nous renvoya à son prieur qui nous mena dans son jardin où il nous fit voir beaucoup de puerilitez. Nous les vîmes par complaisance mais nous gémissions dans le fond du coeur de voir les occupations d'un homme qui tient aujourd'hui la place que tant de saints et sçavants religieux ont autrefois si dignement remplies. Le lendemain, nous fûmes dire la messe dans l'église de la paroisse qui est sur la montagne joignant le monastère. La vénération que nous avons pour ce lieu saint nous y attira. Car c'étoit là le premier cimetièrre de tous ces saints

religieux qui se sont distingués et par leur piété et par leur science. L'on y enterre encore même aujourd'hui tous les religieux. Nous vîmes avec beaucoup de consolation les tombeaux de six ou sept abbés reconnus pour saints et un autel de carreaux cimentés qui n'a point de table de pierre, ce qui fait voir son antiquité.

Après avoir dit la messe, nous voulûmes aller prendre congé de l'abbé, mais le maître d'hôtel nous fit voir un manuscrit qu'il avoit dans sa chambre, qui nous retint encore un jour. Nous y trouvâmes une lettre d'Herigerus abbé de Lobbe dont Sigebert fait mention, les commentaires d'Abbon abbé de Fleury sur Victorius, ceux d'Hilperius aussi abbé et de Walbodo dédiés au pape Silvestre II, avec une courte chronique continuée par les religieux jusqu'à nos jours."

3. L'Abbaye de Bonne-Espérance.

"De Lobbe, nous fûmes à l'abbaye de Bonne-Espérance de l'ordre des Prémontrés qui est à une demi-lieue de Binche, où nous eûmes une réception beaucoup plus favorable. Car, on nous y fit voir tous les manuscrits qui sont fort beaux et en grand nombre, la plupart des pères de l'Eglise, ou des histoires de Joseph, de Paul Diacre, de Guillaume de Malmesbury et une histoire de Trèves. Le sçavant abbé Philippe de Bonne-Espérance qui a gouverné cette maison a bien pû contribuer à cette bibliothèque. L'abbaye ayant éprouvé tant de révolutions n'a plus rien de beau dans ses bâtiments que l'église qui est somptueuse. Le monastère est pourtant toujours illustre.

Nous fûmes de là à l'abbaye de Béliam, en latin Bethléem. Elle est possédée par des chanoinesses de St Augustin et n'est qu'à une demi-lieue de Mons."

VIII. COMMENTAIRES SUR CETTE VISITE.

Nous n'avons pas dissocié ces trois abbayes qui font aujourd'hui partie de l'arrondissement de Thuin. D'abord, Aulne et Bonne-Espérance permettent de mieux situer, par contraste, le cas de Lobbes. Mais il y a aussi une autre raison: bien qu'autrefois celle de Bonne-Espérance ait été située en Hainaut tandis qu'Aulne et Lobbes se trouvaient dans la Principauté de Liège, elles étaient associées toutes trois dans l'esprit des habitants de la région, puisqu'on disait: Aulne la riche, Lobbes la noble ou la savante et Bonne-Espérance la belle. Elles appartenaient pourtant chacune à un ordre différent: cistercienne, bénédictine, norbertine. Seule cette dernière a subsisté intacte à la révolution française. Sa bibliothèque visitée autrefois par Dom Martène et Dom Durand a été conservée et même restaurée de nos jours (la visiter est un régal pour l'esprit) alors que celles des deux autres abbayes ont été la proie des flammes, allumées par les sadiques de 1794.

A l'époque où les deux bénédictins parcouraient notre région, ils reçurent le meilleur accueil à Aulne et à Bonne-Espérance, visitant à leur gré les bibliothèques, compulsant leurs manuscrits. A Lobbes, par contre, où ils avaient espéré trouver une vie intellectuelle digne d'autrefois, ils en furent pour leurs frais. L'Abbé Ursmer Rencelot recevant une grande dame ne leur accorda guère d'intérêt et le prieur Joseph Robson ne les entretint que de "puérités" en leur faisant visiter les jardins. La seule chose qui pouvait intéresser ces savants historiens, la bibliothèque de l'abbaye avec ses manuscrits, on ne leur permit pas de la visiter...

Et pourtant, c'est l'abbé de l'époque, Dom Rencelot qui l'avait fait reconstruire au-dessus de l'infirmerie dont la première pierre fut posée en septembre 1711. La précédente avait été anéantie dans l'immense incendie de 1546 et depuis 170 ans, l'abbaye avait eu largement le temps de reconstituer des

manuscrits par des copies venant d'autres abbayes et par des livres imprimés en grand nombre depuis le 16e s. Une bibliothèque provisoire avait entretemps pris la relève. Nous connaissons un peu cette bibliothèque nouvelle construite par Dom Rencelot. Elle nous est décrite par Saumery dans "Les Délices du Paÿs de Liège" une vingtaine d'années plus tard. Un escalier en rampe y conduit. C'est, écrit-il, une magnifique salle de 74 pieds de long sur 43 de large. Elle est lambrissée d'une boiserie très belle et renferme une grande quantité de livres excellents et de tous les genres. Du désastre de 1546, on a pu sauver un petit nombre de manuscrits qui méritent l'attention des curieux: la Bible en deux tomes de l'an 1084, des "vitae" de saints, les épîtres de St Ignace martyr... Il y a aussi une bibliothèque particulière dans le Quartier de l'Abbé avec un choix de livres et un rare manuscrit: un traité du Corps et du Sang de Jésus-Christ composé par Rathier vers 940.

L'Abbé de Feller, qui passera à Lobbes en 1778 nous parlera d'un plafond peint avec des dessins un peu chargés mais d'un très beau coloris.

On ne s'explique pas l'attitude de l'Abbé ni du Prieur. Est-ce de l'incompréhension, de l'inadvertance ... ou une attitude volontairement négative? Quand dom Guyton, le bibliothécaire de Clairvaux visitera Lobbes en 1748, il sera bien reçu et le père hôtelier de l'époque aura même la complaisance d'échanger ultérieurement de la correspondance avec lui pour compléter sa documentation sur l'abbaye et notamment sur sa précieuse bible de Goderan. Alors, quoi?

Il faudrait peut-être retourner en arrière, à la visite par les deux bénédictins, de l'abbaye de Saint-Bertin pour avoir une explication à cette attitude. Là non plus, on ne leur permit pas l'accès à la bibliothèque ni aux manuscrits. Le texte relevé à ce propos par les bénédictins de Saint Maur pourrait éclairer notre entendement:

"La bibliothèque est remplie d'un très grand nombre de manuscrits fort anciens. Mais à peine nous permit-on d'y entrer et le peu que nous en vîmes nous fit regretter de ne pouvoir en profiter. Les plus anciens que nous y vîmes ... ont plus de mille ans. Nous aurions séjourné plus longtemps à Saint Bertin si nous avions eu la liberté d'y voir les manuscrits et les archives, mais ce ne fut pas possible. JE NE SAIS PAS SI C'EST PARCE QUE NOUS SOMMES REFORMEZ, CAR CES MESSIEURS CRAIGNENT FORT CEUX QUI PORTENT CE NOM."

Et de raconter qu'un abbé naguère avait voulu réformer Saint-Bertin mais s'était heurté à forte opposition. Son successeur, un ancien opposant, fut acquis à l'idée de réforme. Il avait même fait venir à Saint-Bertin des moines de l'abbaye Saint-Denis-En-Brocqueroie (Mons) réformés dans le sillage du bienheureux Louis de Blois (né à Donstiennes; abbé de Liessies). Mais l'abbé de Saint-Bertin dut céder, sous l'excitation des séditieux, quitter l'habit des réformés et reprendre son ancien habit.

Dom Martène et dom Durand ont l'air de penser que l'attitude à leur égard des moines de Saint Bertin pourrait venir de leur hantise des réformes monastiques. Ils se disent eux-mêmes réformés. De quelle réforme s'agit-il? En principe, congrégation ne signifie pas réforme. La preuve en est que la petite congrégation des Exempts n'avait connu aucune réforme et n'en voulait pas. Mais en ce qui concerne les Mauristes, la congrégation s'était doublée d'une réforme due à son premier supérieur général, dom Jean Tarris. Se lamentant sur l'état des monastères déchus par suite des guerres et du système des Commandes, il décide une restauration monastique qui, à ses yeux ne peut venir que de la congrégation de Saint-Maur qui vient de se fonder. Il veut surtout centraliser ses monastères sous une direction unique.

Il commence cette réforme par l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés dont il fait son centre spirituel et fonctionnel puis par celle de Saint-Denis avant que ne suivent bien d'autres abbayes. A la tête de chaque monastère il y aura non plus un abbé à vie mais un prieur investi pour trois ans par le Chapitre général qui dirige l'ensemble des monastères.

On voit, dès lors, ce qui distingue la Constitution de Saint-Maur de celle des Exempts dont les abbayes sont absolument indépendantes l'une de l'autre et sont dirigées traditionnellement par un Abbé élu à vie. On peut concevoir aussi la grande méfiance des moines de Saint-Bertin et de Lobbes et leur attitude plutôt négative envers les délégués de ces Mauristes réformés.

Par contre, cette attitude des Exempts explique aussi la mauvaise humeur des deux moines de Saint-Maur qui n'hésitent pas à trouver dom Joseph Robson peu enclin aux choses intellectuelles et bien inférieur aux savants moines lobbains d'autrefois. Leur jugement s'étend même à l'ensemble de l'abbaye qui "ne conserve plus qu'une ombre de son ancienne splendeur". Ils portent exactement le même jugement, d'ailleurs, sur l'abbaye de Villers.

Ce jugement est sans doute fonction de leur conception mauriste réformée, selon laquelle une abbaye au 18^e siècle se devait d'être intellectuelle. Certes, au cours des temps, beaucoup d'abbayes avaient été des centres actifs de travail intellectuel. Mais telle n'était pas leur vocation première. Inutile de le rappeler: un moine par sa vocation et selon la règle est voué à la prière et au travail (Ora et labora), mais ce dernier ne doit pas être obligatoirement intellectuel!

Au fond, les réactions des deux mauristes n'étaient pas tellement méchantes. Il est certain qu'au 18^e siècle, le rayonnement intellectuel de l'abbaye de Lobbes avait beaucoup pâli. Elle se contentait de

survivre et de se relever après avoir subi de grandes épreuves: l'incendie, les reconstructions, les guerres de religion, celles toute récentes de Louis XIV ... La restauration de la bibliothèque était de fraîche date. L'Abbé Rencelot et son prieur Robson étaient des pragmatiques, des bâtisseurs: leur abbatiat le prouve.

Par ailleurs, les deux Mauristes - on se demande pourquoi - semblent s'étonner qu'on trouve encore 22 moines à l'abbaye de Lobbes; mais là leur calcul est faussé! Ils ont sans doute compté les présences effectives au monastère lors de leur visite (au réfectoire ou lors de l'office divin). Pour être exact, on doit y ajouter une dizaine de moines dans les divers prieurés dépendant de l'Abbaye (Houdain-en-Artois, Moustier-en-Fagne et Jumet-Heigne), outre ceux qui, pour diverses raisons se trouvent momentanément hors du monastère. En tous cas, lors de l'élection de Ursmer Rencelot en 1707, les votants étaient au nombre de 37 et pour l'élection de son successeur François Goffart en 1718, ils seront 38 votants.

IX. UNE SATISFACTION, NEANMOINS ...

Ces mauvaises réactions premières (épidermiques, disions-nous) ont été quelque peu adoucies au dernier moment, par l'intervention opportune du Père Hôtelier qui leur a procuré certaines satisfactions dans le sens qu'ils avaient espéré. En réalité, le Père Hôtelier est le moine effectivement chargé de recevoir les visiteurs au monastère et de leur permettre un séjour agréable en leur donnant satisfaction dans la mesure du possible. Dans notre texte, il est plus pompeusement appelé (18e siècle oblige): maître d'hôtel. Quant aux hôtes de marque, ils étaient par exception reçus par l'Abbé ou en son absence par le Prieur. Ainsi d'ailleurs furent accueillis nos deux Mauristes dans la plupart des monastères. A Lobbes, l'Abbé et le Prieur avaient été déficients, on a deviné pourquoi: leur méfiance, mais l'Hôtelier quand même voulu bien exercer les devoirs de sa charge. Il

bert étant venu autrefois à Lobbe, il n'osa entrer dans l'église, & on dit qu'en voyant de la porte la délicatesse de cet édifice, il s'écria: *Hic erit sepulcrum monachorum*. Le cloître est aussi très-beau. Pour la bibliothèque, il nous fut impossible d'y entrer. L'abbé occupé à recevoir la princesse de Nassau, nous renvoya à son prieur, qui nous mena dans son jardin, où il nous fit voir beaucoup de puerilitez. Nous les vîmes par complaisance; mais nous gémissions dans le fond du cœur de voir les occupations d'un homme qui tient aujourd'hui la place que tant de saints & sçavans religieux ont autrefois si dignement remplies. Le lendemain nous fûmes dire la messe dans l'église de la paroisse, qui est sur la montagne joignant le monastere. La veneration que nous avions pour ce lieu saint nous y attira. Car c'étoit là le premier cimetièr de tous ces saints religieux, qui se sont distingués & par leur piété, & par leur science. L'on y enterre même encore aujourd'hui tous les religieux. Nous vîmes avec beaucoup de consolation les tombeaux de six ou sept abbez reconnus pour saints, & un autel de carreaux cimentez, qui n'a point de table de pierre, ce qui fait voir son antiquité. Après avoir dit la messe nous voulûmes aller prendre congé de l'abbé, mais le maître d'hôtel nous fit voir un manuscrit qu'il avoit dans sa chambre, qui nous retint encore un jour. Nous y trouvâmes une lettre d'Harigerus abbé de Lobbe dont Sigebert fait mention, les commentaires d'Abbon abbé de Fleury sur Victorius, ceux d'Hilperius aussi abbé, & de Walbodo dediez au pape Silvestre II. avec une courte chronique continuée par les religieux jusqu'à nos jours.

De Lobbe nous fûmes à l'abbaye de Bonne-Esperance de l'ordre des Prémontrés qui est à une demie lieue de Binche, où nous eûmes une reception beaucoup plus favorable. Car on nous y fit voir tous les manuscrits qui sont fort beaux & en grand nom-

leur fait voir un manuscrit qui les retient une journée entière. Il s'agit d'un recueil contenant divers pièces: une lettre d'Hériger de Lobbes (abbé de 990 à 1007), des commentaires d'Abbon de Fleury (St Benoît sur Loire) mort en 1004, de l'abbé Hilperius et de Walbodon: on retrouve ces écrits dans le catalogue de 1049 (voir Haut Pays de Sambre, n°13: Les manuscrits de la bibliothèque abbatiale de Lobbes, p.10 à 40): ils ont donc échappé aux incendies du 12e et 16e siècles, à moins qu'ils n'aient été recopiés sur des exemplaires d'autres bibliothèques monastiques. Il y avait aussi dans ce recueil une courte chronique toujours en cours en 1717. Malheureusement, ce recueil qui avait attiré l'attention des deux Mauristes ne nous est pas parvenu.

Cette complaisance du Père Hôtelier rachète, en quelque sorte, l'accueil méfiant de l'Abbé et du Prieur de Lobbes.

Ce sera l'Hôtelier aussi, un successeur dans la charge, qui trente ans plus tard, montrera la plus grande bienveillance envers le bibliothécaire de Clairvaux pour le bien documenter, comme on l'a vu ci-avant. Vraiment, le rôle d'un hôtelier de monastère est primordial. Saint Benoît dans sa Règle consacre le chapitre 54 à la réception des hôtes qui seront accueillis comme le Christ lui-même et que l'on traitera avec la plus grande chaleur humaine (humanitas), mais au chapitre 61 il précise aussi qu'un moine étranger venu d'une région lointaine pourra séjourner le temps qu'il désirera à condition de respecter la vie conventuelle et de ne pas troubler la Communauté qui l'accueille par de vaines exigences...

X. LA REPLIQUE ACERBE.

Au mois d'avril 1720, trois ans après la parution du "Voyage littéraire de deux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur", les abbés de la Congrégation des Exempts de Belgique se réunissent à l'Abbaye Saint-Sauveur d'Eename (non loin d'Audenarde). Dom Joseph Robson, prieur de Lobbes, fut chargé au titre de secrétaire de ce synode, d'une double tâche: 1) d'adresser à l'Archevêque de Malines une lettre l'assurant que toute la Congrégation des Exempts acceptait sans discussion la bulle Unigenitus condamnant le Jansénisme qui faisait ravage à l'époque; 2) d'adresser à la Congrégation de Saint-Maur ses vives doléances au sujet de la façon dont avaient été traités deux monastères Exempts dans le "Voyage littéraire".

Dom Berlière a publié le texte original latin de ces deux lettres. Voici la traduction de celle qui nous intéresse:

"Très Révérend Père dans le Christ et autres Révérends Pères de la Congrégation de Saint-Maur, rassemblés en votre chapitre général,

La Congrégation des Exempts des monastères de Belgique, de l'Ordre de Saint Benoît, assemblée en son chapitre général au Monastère du Saint Sauveur d'Eename proche d'Audenarde, traitant dans l'Esprit du Seigneur des choses de la religion et de sa bonne observance, n'a pu cacher plus longtemps l'amertume du coeur dont elle a été frappée par le livre du R.P. Edmond Martène, édité depuis peu d'années sous le titre "Voyage littéraire ..." dans lequel ce Père illustre ne craint pas de traiter indignement plusieurs monastères de notre Congrégation, ainsi que des personnes ayant bien mérité de la religion, et de les frapper par le glaive de la parole.

Des calomnies de cette espèce nous ont paru ingrates et injustes, tant à nous réunis dans le Seigneur qu'à tous ceux à qui le texte du livre a été révélé et qui connaissent fort bien et le monastère et les personnes.

Nous avons estimé, en conséquence, nous adresser à votre chapitre général pour demander, à l'encontre du susdit Rd Père Martène une réprimande venant de votre autorité, comme cela le mérite, et que soit corrigée la plume si peu charitable d'un écrivain de si faible véracité.

Vos Révérendes Paternités n'ignorent pas que juste est notre indignation envers un livre de cette sorte et son auteur. Nous ne voyons pas de quelle légèreté de conscience a pu être marqué l'auteur, tandis que sans réflexion et avec une présomption indiscreète il estime pouvoir examiner, juger et dépeindre sous de mauvais traits nos confrères connus de nous bien plus que de lui.

Vos Révérendes Paternités n'ignorent pas non plus combien ce livre, dans certaines de ses parties, rend suspects et odieux les religieux de votre propre Congrégation. S'il n'était sévèrement réprimé et si cette injuste souillure n'était dissoute de la manière qu'il convient, on pourrait facilement parer de suspicions d'autres catégories et se concilier une plus grande indignation encore! Et, comble de douleur!, il ne restreint pas cette indignation mais il l'augmente!

En effet, un certain frère du nom d'Eloi, appartenant selon ses dires à votre Congrégation, va discourant ici et là, non pas dans le but d'édifier (ceux qui l'écoutent) mais plutôt dans celui de détruire, tant au plan spirituel que temporel. Sa conduite n'a rien de "régulier", ni en actes ni en discours. C'est un témoignage assez authentique que ce n'est pas la bonne odeur du Christ qu'il répand en tout lieu. Il apparaît bien

que sa renommée n'est pas en bénédiction pour ceci même qu'il trouble les choses bien ordonnées et apporte son patronage aux choses irrégulières.

Il n'y a personne qui doute que ces faits et ceux qui leur ressemblent n'amènent un dommage sérieux pour votre sacrée Congrégation; la nôtre (par contre), a toute confiance de s'interposer à eux avec vigueur et efficacité auprès du Rd Général et votre chapitre entier pour qui il est demandé au Dieu très bon et très grand une bénédiction plénière en raison du respect de l'esprit.

Donné en l'Abbaye d'Eename, le 25 avril 1720, par ordre du Président de toute la Congrégation.

Le Secrétaire (Joseph Robson)

XI. LES SUITES DE L'"AFFAIRE".

On peut se demander si cette réponse acerbe ne dépasse pas largement par son acrimonie les reproches des deux bénédictins de Saint-Maur qui, au fond, se bornaient de constater que l'Abbaye de Lobbes n'était plus ce qu'elle avait été et que ses responsables, l'Abbé et le Prieur, n'avaient pas répondu efficacement à leur requête intellectuelle, ce qui était bien vrai...

Il est certain que les suites données à cette "affaire" n'ont guère été dans le sens des "réprimandes sévères" sollicitées. Les deux bénédictins ont, sans doute, été appelés auprès de leur abbé général qui les a mis au courant de la réaction des Exempts ... et les a absous après les avoir quelque peu admonestés ...

Au fond, tout ceci n'était que tempête dans un verre d'eau, mais ce fait divers nous aura permis de jeter un oeil sur la vie quotidienne et ses dérapages insuffisamment contrôlés, dans le monde monastique lobbain du 18e siècle.

Georges-Henri CONREUR

SOURCES.

- BERLIERE (DOM): La Congrégation bénédictine des Exempts de Flandre.
BERTHOD (DOM): Relation d'un voyage littéraire dans les Pays-Bas.
Biographie Universelle en 7 vol.
GUYTTON (DOM): Les abbayes d'Aulne, de Lobbes et de Soleilmont (extraits de relations de voyage).
MARTENE et DURANT: Voyage littéraire de deux religieux Bénédictins de Saint-Maur, Edit. 1717, T.I et II.
SAUMERY: Les délices du Pays de Liège.
SCHMITZ (DOM): Benedicte Regula (texte latin, traduction et concordance).
SCHMITZ (DOM): Histoire de l'Ordre de Saint Benoît vol.4-5-7.